

## Montant du dividende

**Vélizy-Villacoublay, le 27 mars 2019** – Dassault Systèmes (Euronext Paris : #13065, DSY.PA) annonce que son Conseil d'administration a décidé de proposer aux actionnaires, lors de l'Assemblée générale du 23 mai 2019, un dividende de 65 centimes d'euros (0,65 €) par action au titre de l'exercice 2018, exclusivement en numéraire.

La date de détachement du dividende proposé serait fixée au 29 mai 2019. Le dividende serait mis en paiement le 31 mai 2019.

### **À propos de Dassault Systèmes**

Dassault Systèmes, « The 3DEXPERIENCE Company », offre aux entreprises et aux particuliers les univers virtuels nécessaires à la conception d'innovations durables. Ses solutions leaders sur le marché transforment pour ses clients, la conception, la fabrication et la maintenance de leurs produits. Les solutions collaboratives de Dassault Systèmes permettent de promouvoir l'innovation sociale et offrent de nouvelles possibilités d'améliorer le monde réel grâce aux univers virtuels. Avec des ventes dans plus de 140 pays, le Groupe apporte de la valeur à plus de 250 000 entreprises de toutes tailles dans toutes les industries. Pour plus d'informations : [www.3ds.com/fr](http://www.3ds.com/fr).

*3DEXPERIENCE, le logo Compass et le logo 3DS, CATIA, SOLIDWORKS, SIMULIA, DELMIA, ENOVIA, GEOVIA, EXALEAD, BIOVIA, NETVIBES, 3D VIA, 3DEXCITE sont des marques déposées de Dassault Systèmes ou de ses filiales aux USA et/ou dans d'autres pays.*

### **CONTACTS :**

Dassault Systèmes :  
François-José Bordonado/Béatrix Martinez  
+33 1 6162 6924